



Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

**DELIBERATION N° 31/2015
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 24 novembre 2015**

**Rénovation du Lycée Français Charles de Gaulle de Londres
Site de South Kensington**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'Administration autorise l'engagement des études de restructuration du lycée Charles de Gaulle de Londres et de travaux prioritaires pour un montant de 4 millions d'euros, intégralement financés par l'établissement.

Nombre de votants: 26 Pour : 26 Contre : / Abstention : /

Fait à Paris, le 24 novembre 2015

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE

Anne-Marie DESCÔTES